

**Discours de clôture des
8^{èmes} rencontres DEA et DAT
EPLEFPA du Bas-Rhin Obernai-Erstein, 18 avril 2013**

C'est un grand plaisir pour moi de me retrouver aujourd'hui parmi vous pour la clôture de ces 8^{èmes} rencontres des directrices et directeurs d'exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole public.

Je remercie chaleureusement les organisateurs de ces rencontres et tout particulièrement les élèves de l'EPL d'OBERNAI qui se sont impliqués avec leurs professeurs dans leur bon déroulement.

Mais aujourd'hui, c'est vous, mesdames et messieurs les directeurs d'exploitation et d'ateliers technologiques qui êtes à l'honneur. Vous qui êtes tout à la fois des pédagogues, des directeurs de centres constitutifs de première importance de nos EPL, et des acteurs de l'animation et du développement des territoires.

En choisissant « **Innovation, agricultures et partenariats** » pour thème de ces 3 jours, vous avez décidé d'inscrire vos réflexions au cœur des grands enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain et de redonner à l'enseignement agricole public toute la place qui convient dans notre système de Recherche-Formation-Développement au service des ambitions portées par notre ministre : « produire autrement » et « enseigner à produire autrement ».

C'est ainsi avec satisfaction que je constate que 75% des exploitations et ateliers technologiques sont engagés dans des projets partenariaux, dans le cas d'appels à projets (BiodivEA sur agriculture et biodiversité, appels à projets du plan Ecophyto, CASDAR...) ou sont parties prenantes d'un réseau mixte technologique (RMT), confirmant d'une part, leur rôle dans le développement agricole, l'expérimentation, l'innovation et l'animation des

territoires, et d'autre part, leur prise en compte des demandes de la société par la mise en œuvre de nouvelles pratiques agri-environnementales.

A travers la loi d'avenir pour l'agriculture et la concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole, Stéphane Le Foll souhaite renforcer et redonner à notre dispositif éducatif toute la place qui lui revient en matière de formation, de promotion sociale, d'insertion professionnelle, d'innovation pédagogique et de coopération internationale.

Dans l'effort actuel de promotion de modèles agricoles plus respectueux de l'environnement, permettant de faire face aux défis mondiaux de l'alimentation notamment, et plus en phase avec les attentes de la société, l'enseignement agricole a toute sa place.

La transition vers de nouveaux systèmes de production plus durables repose sur une modification majeure des cadres de pensée et des modes d'acquisition des savoirs des futurs producteurs et techniciens. Ces changements portent sur un pas de temps long et l'enseignement agricole doit être en mesure d'identifier et de fédérer de façon très précoce les évolutions de connaissances, de modes de raisonnement et de pratiques agricoles.

Ces évolutions, mesdames et messieurs les directeurs d'exploitation et d'ateliers technologiques, vous concernent directement, car vous assurez des missions de démonstration, d'expérimentation et d'apprentissage.

Je connais l'implication des EPL et en particulier l'implication des exploitations et ateliers technologiques dans les différents volets du projet agroécologique pour la France :

- réduire l'usage des pesticides en lien avec le plan Ecophyto 2018 et tester des itinéraires techniques bas-intrants ;
- favoriser des systèmes d'élevage moins dépendant des antibiotiques et

des importations de protéines végétales ;

- réduire l'impact de l'azote organique sur l'environnement et le valorisant dans la production d'énergie ;
- améliorer la performance énergétique des exploitations agricoles ;
- prendre en compte la biodiversité dans les itinéraires techniques agricoles ;
- accorder la place qu'il convient aux innovations et autres sujets d'importance majeure dans le cadre du développement de l'agroécologie : cultures associées, agroforesterie, techniques de culture simplifiées, etc ;
- préserver la ressource en eau ;
- développer des activités ou ateliers certifiés « Agriculture Biologique » insérés dans des filières mieux organisées afin de réconcilier le citoyen, qui demande de la durabilité et le consommateur qui exige de la qualité et de la garantie sanitaire ;
- remettre l'agronomie au cœur des préoccupations de l'agriculture.

Cet engagement des établissements d'enseignement agricole dans la transition agroécologique doit être renforcé en produisant de nouvelles références techniques et de nouvelles pratiques pédagogiques.

A cet effet un bilan de l'engagement des EPL en général, et des exploitations et ateliers technologiques en particulier, dans les projets agroécologiques a été demandé à l'inspection de l'enseignement agricole. Ce bilan fait bien apparaître les acquis sur lesquels cet engagement se fonde , par exemple le fait que 103 exploitations sur 190 (55%) sont certifiées « agriculture biologique » sur tout ou partie de leur système et qu'au au total, 13,3% de la

SAU des exploitations est en agriculture biologique (à comparer au taux de 3,5 % pour la « ferme France »). Ou encore le fait que 102 exploitations sont engagées dans le plan Ecophyto, qu'une cinquantaine d'entre elles sont engagées dans une action liée à la transition énergétique (solaire, biomasse, biogaz). Nous ne partons pas de rien.

Pour autant, ce bilan fait aussi état de tensions qu'il faut résoudre pour aller plus loin :

- l'utilisation pédagogique des exploitations agricoles et des ateliers technologiques n'est pas totalement optimisée;
- dans certains cas, le lien entre l'offre de formation de l'établissement et le système de production de l'exploitation s'est distendu;
- la fonction de production de l'exploitation et son rôle pédagogiques apparaissent parfois comme concurrents;
- la transition vers de nouveaux modes de production se heurte au verrouillage technologique du système agricole dominant (ce qui est lié en grande partie aux attentes et représentations des apprenants et de leur entourage, au déficit de références techniques alternatives et opérationnelles, aux interrogations sur la viabilité des systèmes);
- l'agroécologie appelle des solutions singulières pour chaque exploitation alors que les formations doivent conserver un degré d'uniformité et de massification;
- les évolutions nécessaires de l'enseignement et des modalités d'évaluation fondées sur une approche capacitaire interrogent l'identité professionnelle des enseignants, au croisement de l'apport de savoirs disciplinaires et de l'approche de la complexité;
- plus globalement, ces éléments interrogent la place de l'exploitation des établissements dans leur territoire: doit-elle refléter les systèmes

de production existants dans le territoire ou s'inscrire systématiquement comme précurseur de nouveaux systèmes?

Suite à ce bilan, l'inspection a formulé quelques recommandations ayant trait à l'optimisation des relations entre les équipes pédagogiques et les exploitations, à la relance de l'innovation pédagogique, au renforcement de la place de « produisons autrement » dans les référentiels, à la mobilisation des dispositifs disponibles (notamment les tiers temps et les chefs de projet) au service de notre ambition et au renforcement de la gouvernance autour des exploitations. Ce dernier point pourrait prendre la forme d'une contractualisation tripartite entre le DRAAF, le Conseil régional et le réseau des EPLEFPA afin de définir les orientations des exploitations et des ateliers technologiques ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation. A ce propos, il conviendra de préciser et de renforcer les synergies entre le programme régional de l'enseignement agricole et le programme régional pour l'agriculture durable (qui devrait devenir le programme régional pour l'agroécologie).

C'est ainsi qu'un plan d'actions pour les exploitations agricoles et les ateliers technologiques sera élaboré dans chaque région ; vous y serez étroitement associé.

En vous inscrivant, en tant qu'acteurs, dans des processus d'innovation, de recherche et de formation-action, vous permettez à l'enseignement agricole de passer d'une logique de la contestation ou de confirmation d'anciens modèles de production à une logique de refondation de l'agriculture française. Vous devez être, vous êtes, des acteurs majeurs de la transition vers l'agroécologie.

Je sais qu'au quotidien votre tâche est d'une grande complexité. Vous devez assurer jour après jour la bonne marche de vos exploitations ou ateliers technologiques, et les résultats économiques qui permettront leur

développement. Vous devez inventer un « Produire autrement », et pour cela engager des actions, convaincre tel ou tel acteur sceptique...

Ce n'est pas une mission facile, mais en tant que représentants de la politique portée par votre ministère en particulier, et de l'État de manière plus générale, vos projets doivent intégrer les priorités qui nous incombent. Et ce sont bien vos réponses par la démonstration du terrain qui contribueront à satisfaire les enjeux globaux d'une production agricole durable, et d'une production alimentaire en quantité et en qualité.

Pour vous aider dans cette tâche, vous pouvez compter notamment sur :

- les 11 réseaux thématiques qui seront complétés à la rentrée 2013 par un nouveau réseau « élever autrement » ;
- les établissements du système national d'appui ;
- les chefs de projets « de partenariat recherche formation » au nombre de 12 avec la perspective de recrutement de 2 nouveaux chefs de projets dans le cadre de l'appel à projets en cours ;
- les tiers temps enseignants dans les EPL qui conduisent des projets d'animation et développement des territoires ou de développement expérimentation innovation dont le nombre va être porté à la rentrée 2013 de 63 à 93 avec la perspective de 50 nouveaux projets à la rentrée prochaine ;
- les 27 réseaux mixtes technologiques (RMT) au sein desquels participent 80 établissements: ce dispositif va être revisité et renforcé pour la nouvelle période d'agrément 2014-2019 ;
- et naturellement sur les services des DRAAF, de la DGER et de l'inspection de l'enseignement agricole.

La France doit avoir par ailleurs un rôle majeur dans le processus de développement de l'agroécologie au-delà des frontières. Je me réjouis d'avoir

la confirmation par l'organisation de ces journées de votre inscription dans les relations internationales, qui sont fondamentales pour atteindre tous vos objectifs et que je vous invite à poursuivre.

Au sein de l'EPL, vous avez à vous engager pleinement dans l'élaboration du projet d'établissement afin d'y inscrire, en lien avec l'action pédagogique, vos préoccupations en matière d'agroécologie. Vos exploitations ou vos ateliers technologiques ont vocation à se trouver au centre des projets pédagogiques. Ils sont des lieux tout indiqués pour aborder les problématiques liées aux impacts des activités agricoles et humaines sur l'environnement et par conséquent sur la construction de nouveaux modes de production.

À une époque où les installations hors cadre familial sont de plus en plus nombreuses, il est important que les jeunes ou adultes en formation puissent bénéficier d'une formation concrète, d'une pédagogie active, fondée sur la participation à des projets. C'est là que réside l'originalité de notre enseignement agricole et aussi sa force: la structuration des individus par notre pédagogie. Il est toujours agréable de rappeler que les jeunes ou les adultes qui sortent de nos formations s'insèrent très bien dans le monde professionnel.

Aujourd'hui on recense 226 exploitations et ateliers technologiques. 14 directeurs de ces structures sont sur le statut d'emploi de proviseur adjoint développement, 67 sont sur un statut d'ingénieur, 24 sont contractuels, les autres étant enseignants.

Le relatif faible nombre de contractuels témoigne de notre volonté de conforter cette fonction primordiale dans l'organisation de nos EPLEFPA. Le souhait de beaucoup, ici, serait de voir développer, dans une beaucoup plus grande proportion, le nombre de directeurs sous statut d'emploi de proviseur adjoint. L'état des finances publiques et la volonté du Président de la République de donner une priorité à l'enseignement en permettant la création

de postes d'enseignants ne nous laissera que peu de marges de manœuvres pour poursuivre dans cette direction.

La priorité est aujourd'hui de permettre l'arrivée de jeunes ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement pour prendre des postes de direction et pour apporter sous forme de tiers temps, une contribution supplémentaire au réseau des exploitations et des ateliers technologiques.

Je sais qu'à l'issue de ces trois journées riches en échanges, vous avez tous de nombreux projets en tête et qu'il vous tarde de retrouver vos établissements pour les mettre en œuvre, aussi je ne prolongerai pas mes propos. Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne réussite dans la réalisation de ces projets.